

DEGRÉ SECONDAIRE II

Point 3.3 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



Laurent Feuz
président de la CLPO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Principaux sujets débattus et décisions prises

Potagers de l'innovation

Le 28 mars, les membres ont participé à une formation continue de type *Team-Building* organisée à leur intention et centrée sur les thèmes *Quelles formations pour l'humain en 2030?* et *Union et Forces*. En lien avec le 2^e thème, les membres ont en particulier convenu, le 1^{er} décembre, d'organiser durant l'année civile 2018 une revue par les pairs.

Informatique au gymnase

Le 29 mars, la CLPO a procédé à un tour de table en lien avec la procédure d'audition CDIP relative à un projet de plan d'études cadre pour l'informatique au gymnase. Cet échange a mis en évidence les nombreux défis de mise en œuvre qui attendent les cantons, en particulier aux ressources (software, hardware), à la formation et à la qualification des enseignants, au nombre d'heures à la grille horaire, au décalage entre le PER et le Lehrplan 21.

Fissure du partenariat dans la formation professionnelle

Lors de la même assemblée, la CLPO a constaté que, au cours des mois précédents, la gestion au niveau national de plusieurs dossiers sensibles ne s'était pas déroulée dans le parfait respect des règles du partenariat. Elle est intervenue avec plusieurs exemples à l'appui auprès du comité CSFP, qui a largement thématiqué cette problématique lors de sa séance de réflexion annuelle organisée les 16 et 17 novembre.

Agent d'exploitation CFC et employé d'exploitation AFP

Le 27 septembre, la CLPO a décidé de faire officiellement part de sa recommandation, précisée ci-après sous « commission de coordination CAI », au président du comité de l'Association Romande des Concierges et Association Romande des Agents d'Exploitation (ARC-ARAE), qui l'a vivement contestée. Une rencontre organisée pour le début 2018 avec l'organisation faitière devrait permettre de mettre tous les problèmes identifiés sur la table en vue de leur résolution.

Activités et
décisions

>>

Degré secondaire II

SwissSkills

La CLPO a adressé fin août un courrier au président du Conseil de Fondation SwissSkills pour y faire état de diverses problématiques, révélatrices de profonds dysfonctionnements, avec en conclusion la formulation de trois demandes concrètes. En décembre, deux séances constructives ont eu lieu, organisées pour l'une à l'initiative du président du Conseil de Fondation, pour l'autre par le président de la CSFP. Elles devraient aboutir à une convention de prestations entre la CSFP et SwissSkills pour les années 2018 à 2020, ainsi qu'à la concrétisation des engagements pris par la Fondation.

Données factuelles

En 2017, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière, les 28 et 29 mars, le 7 juin, le 27 septembre et le 1^{er} décembre.

Présidence: Laurent Feuz (NE).

Collaborateur scientifique: Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations:

- Séverin Bez, directeur général de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) du canton de Vaud, a quitté sa fonction au 31 octobre pour assumer la responsabilité de la promotion et du développement du bilinguisme au sein du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du même canton. Claude Vetterli assure a.i. la fonction de directeur général de la DGEP depuis le 1^{er} novembre.
- Christophe Cattin, chef a.i. du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO) du canton du Jura, est entré à la CLPO le 1^{er} juin.
- Grégoire Evéquo, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) du canton de Genève, a pris sa retraite à la fin novembre. Erwin Fischer assure a.i. la fonction de directeur général de l'OFPC depuis le 1^{er} novembre.
- Jean-Luc Portmann, adjoint au chef de service et responsable du secteur Apprentissage au Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO) du canton du Jura, a également pris sa retraite en novembre.

La CLPO

Commissions de coordination

« Classes et accords intercantonaux »

Dans les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la commission de coordination CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés (Associations professionnelles), des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission de coordination CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

Au cours de l'année, la commission a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants:

- AEPr: présentation par le canton de Neuchâtel du traitement des demandes d'autorisation hors canton pour le secondaire II par voie électronique, depuis le site du SFPO. La démarche sera poursuivie dans le sens d'une « romandisation » de ce nouvel outil informatique.
- AES – libre circulation et dénonciation de l'annexe: suivi de la procédure mise en place par les cantons.
- Réflexions sur l'amélioration et la simplification des tableaux récapitulatifs des classes intercantionales en lien avec un outil développé par le canton de Vaud et un logiciel utilisé par la CREME.
- Convention Mobilité 2005: adaptation des tarifs pour les cours préparatoires aux filières des Hautes écoles et élimination des doublons (ex. Écoles de commerce qui sont dans l'AEPr).

CAI

>>

Degré secondaire II

- Processus d'inscription des CIE pour les contrats hors canton de domicile: réflexion sur les pratiques dans les cantons romands. Actuellement, cette inscription est faite par le service ou par l'école recevant l'apprenti. Cette thématique sera reprise en 2018.
- Collaboration avec la commission de coordination « Formation et qualification des adultes » (CFQA): inventaire des classes intercantionales pour adultes. La CLPO a souhaité que la CAI, qui s'occupe principalement de la FPI, ait une vue d'ensemble de ces classes intercantionales pour les adultes.
- Création de l'école professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC) à Monthey, lieu romand de formation duale pour les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC: décision quant à la méthode de financement.
- Agent d'exploitation CFC et employé d'exploitation AFP: ces professions ont pris de l'ampleur au point d'être actuellement offertes dans presque chaque canton romand, d'où la recommandation adoptée par la CLPO de répartir les 16, resp. 14 jours de CIE comme suit: envoyer les apprentis pour 8 jours de CIE au centre de formation de Mex et laisser le choix aux cantons d'organiser chez eux, en collaboration avec l'association cantonale, les autres jours de CIE.

Données factuelles

La commission a siégé à quatre reprises en 2017: le 22 mars, le 11 mai, le 10 août et le 20 septembre.

Présidence: Claude Pottier (VS). **Secrétariat:** Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations: remplacement de Pascal Edwards par Eric Stachelscheid (GE) en septembre. Départ en retraite de Jean-Luc Portmann (JU) à la fin novembre; intérim assuré par Vincent Joliat.

« Formation et qualification des adultes »

CFQA

La commission CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes.

En 2017, elle a notamment traité les sujets suivants:

- Guide Formation professionnelle initiale VAE: procédure d'audition du SEFRI.
- Manuel Formation professionnelle pour les adultes: procédure d'audition du SEFRI.
- Projet IQAR: ce projet a été redimensionné à une plus petite échelle, dans la mesure où le SEFRI a estimé que plusieurs éléments du projet poseraient problème pour un subventionnement fédéral.
- Financement de la qualification des adultes: réflexions sur une recommandation CSFO quant à la gratuité pour tout titre, qu'il s'agisse du premier ou du second.
- Collaboration avec la commission de coordination «Classes et accords intercantonaux CAI»: inventaire des classes intercantionales pour adultes. La CLPO a souhaité que la CAI, qui s'occupe principalement de la FPI, dispose d'une vue d'ensemble de ces classes intercantionales pour les adultes. Un outil commun aux deux commissions permettra d'identifier les différentes voies de qualification pour adultes qu'offrent les cantons, que ce soit la VAE, l'art. 32 ou les formations modulaires.
- Collaboration active avec la commission «Formation et qualification des adultes» de la CSFP, dont la première séance a eu lieu le 5 juillet 2017. Florent Cosandey (BE), Cyrille Salort (GE), Jean-Pierre Baer (VD) et Lionel Clavier (VS) y représentent la CFQA. Cette commission jouera un rôle important pour faire entendre la position des cantons envers le SEFRI. Dès lors, Pierre-Yves Puipe, collaborateur CSFP, a informé que sa présence aux séances de la CFQA ne se justifiait plus, la coordination avec le groupe FQA alémanique étant assurée par la nouvelle commission nationale CSFP-CFQA.

Données factuelles

La commission de coordination CFQA a siégé à trois reprises en 2017: le 17 janvier, le 6 juin et le 26 septembre.

Présidence: Florent Cosandey (BE). **Secrétariat:** Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations: arrivée dès janvier de Lionel Clavier (VS) en vue du départ en semi-retraite de Christian Bonvin en fin d'année.

>>

Degré secondaire II

« Coopérations multilatérales et européennes »

CME

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

La commission a examiné les modalités d'éventuels échanges d'apprentis entre la Suisse romande et la Province du Québec. La CME a analysé cette proposition et rédigé une synthèse des difficultés administratives et pratiques identifiées.

La CME a auditionné l'auteur du guide pour la promotion de la mobilité des apprentis réalisé sur mandat de l'Association faïtière Intermundo sous le titre « Échange interculturel pendant l'apprentissage: les clés du succès ! ».

Le directeur de l'agence nationale Movetia a présenté l'évolution des travaux liés à la consultation relative à la « Stratégie suisse Échanges et mobilité de la Confédération et des cantons », ainsi qu'au devenir pour les prochaines années d'Erasmus+ en Suisse. De leur côté, les délégués cantonaux ont fait état des projets de mobilité en cours dans leurs cantons respectifs.

Données factuelles

La CME s'est réunie deux fois en 2017, les 12 mai et 11 octobre.

Présidence: Grégoire Evéquo (GE). **Secrétariat:** Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations:

- Présidence : Grégoire Evéquo (GE) est parti à la retraite le 30 novembre. Lui a succédé Séverin Bez (VD), responsable de la promotion et du développement du bilinguisme au sein du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.
- GE : Catherine Fernandez, responsable cantonale Échanges et Mobilité du DIP (pour l'EO et l'ES II), et Natacha Juda, directrice du Conseil interprofessionnel pour la formation, ont rejoint la commission en cours d'année.
- VS : Mireille Bertizzolo est partie à la retraite en fin d'année.

« Maturités spécialisées »

CMS

La commission a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des maturités spécialisées, d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

En 2017, la commission a notamment débattu des problématiques suivantes :

- Types de données statistiques susceptibles de faciliter le pilotage des maturités spécialisées. Dans ce contexte, la commission a invité deux experts de la HES-SO, soit la responsable des statistiques et le responsable applicatif IS-Academia, outil utilisé pour gérer l'ensemble des activités de l'enseignement, allant de l'admission jusqu'à la sortie de l'étudiant.
- Abandons et échecs au cours et au terme de la 1^{re} année d'études dans les filières Bachelor Santé, Travail social ainsi que Design et Arts visuels. Les données à disposition ne permettent néanmoins pas de vérifier si ces abandons et échecs sont à mettre en lien avec l'un ou l'autre aspect qui pourraient être travaillés préalablement au secondaire II.
- Forme et durée du stage de MS Santé : les institutions seraient-elles en mesure de prendre davantage de stagiaires si les stages étaient plus longs ? La commission s'est entretenue avec un délégué de la conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS).
- Rapport sur la régulation à l'admission en 2016 dans la filière Bachelor en Travail social de la HES-SO. Ce rapport constitue un outil de travail de première importance, notamment pour la CMS qui peut ainsi observer comment la situation évolue d'une année à l'autre.
- Audition CDIP « Révision totale du règlement de reconnaissance et du plan d'études cadre ECG ». >>

Degré secondaire II

La CMS a rédigé un commentaire relatif à cette audition, destiné à faciliter la rédaction des positions de chacun des cantons latins.

Données factuelles

La commission a siégé à quatre reprises en 2017 : le 16 janvier, le 28 mars, le 30 juin et le 25 septembre.

Présidence : Chantal Andenmatten (GE). **Secrétariat :** Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations : au 1^{er} janvier, Chantal Andenmatten (GE) a succédé à la présidence à Olivier Tschopp (JU) qui a quitté sa fonction au 30 novembre 2016 pour prendre la direction de Movetia. En septembre, Christophe Cattin (JU) a repris le siège réservé à son canton, demeuré vacant depuis le départ d'Olivier Tschopp. Le 30 novembre 2017, Chantal Andenmatten a quitté sa fonction pour devenir secrétaire générale adjointe de la CDIP. En 2018, François Piccand (FR) lui succédera à la présidence et Francine Novel (GE) représentera le canton de Genève.

« Maturités professionnelles »

CMP

La commission a pour mandat d'accompagner le Plan d'études romand pour la maturité professionnelle (PER-MP) dans les années suivant son entrée en vigueur et de tester différentes variantes d'examens communs et/ou de référentiels communs d'évaluation.

Les principaux thèmes abordés ont été :

- Examen commun avancé de Maths fondamentales pour la filière Technique, architecture et sciences de la vie : MP1 3 ans + MP2 en janvier et MP1 4 ans en juin. Le groupe d'auteurs a poursuivi ses travaux. Suite à l'examen de janvier 2017, un questionnaire a été élaboré à l'attention des enseignants afin de recueillir des éléments objectifs en vue d'un rapport destiné à la CLPO.
- Les quatre groupes de branches (Arts appliqués, art, culture – Économie et droit – Finances et comptabilité – Sciences sociales) ont réajusté leurs référentiels communs d'évaluation en vue des examens de juin 2017. Sur la base des épreuves, ils les ont ensuite retravaillés le 29 septembre, lors d'une journée de travail organisée sous la conduite de Lucie Mottier Lopez, professeure ordinaire à l'Université de Genève, qui avait déjà supervisé une journée « Cadre d'évaluation et référentiel pour la rédaction des épreuves » avec ces mêmes groupes en octobre 2016.
- Journée sur « l'évaluation des TIP-TIB en maturité professionnelle » organisée le 24 novembre à l'IFFP Lausanne, réservée aux enseignants et doyens, sous la conduite de Lucie Mottier Lopez. Cette conférence a ouvert de nombreuses pistes de réflexion en posant tous les concepts actuellement en référence dans la formation des maîtres en matière d'évaluation. Le thème de l'interdisciplinarité sera repris lors du « Forum de la maturité professionnelle 2018 » de mars 2018, organisé par l'IFFP en Valais et auquel participera la CMP.
- Renforcement de la collaboration et des échanges d'information entre la commission CMP et l'IFFP de Renens, en particulier avec Mathieu Perrin, responsable de la maturité professionnelle à l'Institut.
- Mise à jour du site PER-MP, avec notamment la création d'une rubrique FAQ.
- Admission des maturités professionnelles en HES-SO et en HEP.
- Consultation du SEFRI sur les principes directeurs relatifs à la mise en œuvre de la MP1 (« Renforcement de la maturité professionnelle en cours d'apprentissage (MP1) : flexibilisation de la mise en œuvre dans les écoles ») : suivi des résultats de la consultation sur les six principes.

Données factuelles

La commission a siégé à cinq reprises en 2017 : le 6 février, le 14 mars, le 2 mai, le 22 août et le 31 octobre.

Présidence : Claude Pottier (VS). **Secrétariat :** Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutation : départ de Chantal Andenmatten (GE) à la fin novembre.